

Réf: Dossier 258414

Avis de constitution

SOCIETE « MARIE LOUNGE »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 2001, Ilot 170

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIE LOUNGE »

Objet : Restaurant, pressing, livraison à moto, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 2001, Ilot 170

Dirigeant(s) Mlle AMON N'ZOUBIA LAURINA EMMANUELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06304 du 31/10/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77623/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

